



PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil Municipal

Réunion du :
12 mars 2026.

Auteur du relevé :
André ZAVAN

Version du :
13 mars 2026.

Date et heure de la réunion : Jeudi 12 mars 2026 à 20h00.

Lieu : Salle du Conseil Municipal, Mairie de Cours-de-Pile

Convocation adressée le : 27 février 2026.

Président de séance : Didier CAPURON, Maire.

Secrétaire de séance : André ZAVAN

Nombre d'élus au Conseil Municipal : 16

Membres présents (15) : Mesdames et Messieurs Francine ACQUAIRE, David BACHERER, Joëlle BELUGUE, Catherine BETHOULE, Marie BONPAIN, Didier CAPURON, Philippe CLOFF, Annie DUMAREAU, Régine GARDETTE, Grégory HIRT, Michèle RIBEYROL, Didier RUDELIN, Virginie TONDEUR, Eric VIDOTTO, André ZAVAN.

Membres représentés (1) :

M. Christian GUERINET a donné pouvoir à M. André ZAVAN

Membre absent excusé (0) :

Quorum : 9 membres

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Vote du budget primitif 2026
3. Questions diverses

Points de l'ordre du jour		Résultats (scrutin, vote)
1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.	Pas de remarque.	Le Conseil Municipal, <ul style="list-style-type: none">• Approuve à l'unanimité et par vote à main levée, le procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal (12-02-2026)
2 - Vote du budget primitif 2026.	Monsieur le Maire présente et commente le budget primitif 2026 de la commune qui se résume ainsi : <u>Section investissement</u> : Dépenses : 1 352 218, 47 € Recettes : 1 352 218, 47 € <u>Section fonctionnement</u> : Dépenses : 1 630 632, 47 € Recettes : 1 630 632, 47 €	Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée avec 14 voix pour et 2 abstentions, <ul style="list-style-type: none">• Approuve le budget primitif 2026 de la commune tel qui lui a été présenté.

<p>3 – Questions diverses.</p>	<p>➤ Régine GARDETTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale « Au Cœur des 3 Cantons ») : Renouvellement par le Conseil Départemental du parc automobile pour les intervenant(e)s à domicile (52 véhicules). • Au 10 mars et pour la commune de Cours de Pile, 530 € d'aides, 4 colis alimentaires. <p>➤ Gregory HIRT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'occasion de sa dernière participation à un conseil municipal « <i>petit coup de chapeau</i> » à André ZAVAN, 1^{er} adjoint sortant et ne se représentant pas, « <i>pour « le travail accompli...</i> », intervention suivie de chaleureux applaudissements de la part de tous les membres du conseil municipal. <p>➤ André ZAVAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remerciements chargés d'émotion à l'ensemble des élus pour la surprise de ces propos élogieux qu'il estime devoir partager avec M. le Maire, Didier CAPURON, avec qui il affirme avoir travaillé en étroite collaboration et en toute confiance. <p>M. ZAVAN remercie également tous ses collègues pour les très bonnes relations qu'il a eu avec chacun d'entre eux tout au long de ses 4 mandats successifs.</p> <p>Il termine en souhaitant le meilleur à la prochaine équipe municipale, quelle qu'en soit sa composition...</p>	<p>Le Conseil Municipal prend acte des différents points abordés.</p>
	<p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00. La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal n'a pas été fixée.</p>	

Procès-verbal arrêté à la date du (*commencement de la séance suivante*) :

..... 2026

Signature du Maire :

Signature du secrétaire de séance :